

## Appel à manifestation d'intérêt

### Partenaire canadien de formation de sages-femmes

### Projet de renforcement de la profession de sage-femme en Tanzanie

### *(Strengthening Midwifery in Tanzania (SMIT) project)*

#### Résumé

L'Association canadienne des sages-femmes (ACSF) cherche un établissement canadien de formation à la profession de sage-femme (c.-à-d. un « **partenaire de formation** ») ayant de l'expérience dans l'élaboration de programmes d'études destinés aux sages-femmes afin que celui-ci collabore à l'élaboration d'un programme de transition dans le cadre du projet de renforcement de la profession de sage-femme en Tanzanie (*Strengthening Midwifery in Tanzania [SMIT]*), qui vise à faire progresser la profession de sage-femme dans ce pays.

Le présent appel à manifestation vise à sélectionner un établissement partenaire dédié à la formation de sages-femmes dans le but d'améliorer la qualité des soins fournis par les sages-femmes en exercice en Tanzanie. Le mandat consiste à soutenir les parties prenantes du projet au moyen de la participation à une analyse du pays et à la conception, la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et le perfectionnement d'un programme de transition pour les sages-femmes tanzaniennes, en veillant à ce que les participantes du programme fournissent des soins de qualité dans le cadre de leur champ d'exercice complet.

Le partenaire de formation sera directement associé à l'ACSF par le biais d'un protocole d'entente pendant toute la durée du projet SMIT (environ 5 ans) et devra fournir un plan de travail sur plusieurs années supposant une valeur maximale de 100 000 \$. Le partenaire de formation élaborera et mettra en œuvre un plan de travail annuel en collaboration avec l'ACSF et rendra compte des activités du projet à intervalles réguliers, comme convenu par les deux parties.

#### Contexte

##### *À propos du projet SMIT*

Le projet de renforcement de la profession de sage-femme en Tanzanie (SMIT), également connu sous le nom de *Thamini Uzazi Salama* en swahili, est un projet financé par Affaires mondiales Canada, mis en œuvre entre 2023 et 2030, et dirigé par l'UNFPA en Tanzanie en collaboration avec l'ACSF et l'AMREF à titre de partenaires de mise en œuvre. L'objectif de ce projet est d'augmenter le nombre de sages-femmes qualifiées en Tanzanie et ainsi réduire les taux élevés de mortalité infantile et de mortalité liée à la maternité dans ce pays. Dans le cadre de ce projet, l'ACSF s'associe directement à la TAMA, une association de sages-femmes de Tanzanie, pour faire avancer les trois volets suivants :

- 1- Améliorer la qualité de la formation des sages-femmes, et y inclure une sensibilisation aux enjeux liés au genre (avant et pendant l'exercice de la profession)
- 2- Améliorer la prestation de services de santé par les sages-femmes et s'assurer que celles-ci tiennent compte des enjeux liés au genre

### 3- Créer un environnement favorable à la pratique de la profession de sage-femme, où les enjeux liés au genre sont pris en compte

La qualité des services offerts par les sages-femmes en exercice dans le système de santé tanzanien est lacunaire. L'International Confederation of Midwives (ICM) a constaté que, actuellement, les infirmières sages-femmes titulaires d'un certificat et ayant donc étudié pendant deux ans ne peuvent pas être considérées comme pleinement qualifiées, car leur programme d'études ne leur fournit pas certaines des compétences de base de la profession de sage-femme. De même, les infirmières sages-femmes titulaires d'un diplôme et ayant donc suivi une formation de trois ans ne disposent toujours pas des crédits et des heures nécessaires pour satisfaire aux normes de compétence de l'ICM et de l'OMS. En outre, les infirmières sages-femmes titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme d'études supérieures ont des pratiques cliniques inadéquates et ont besoin d'affiner leurs compétences dans le but d'améliorer la qualité des soins qu'elles prodiguent.

En vue de s'attaquer à ces difficultés, le projet introduira un programme de transition conçu comme un programme de renforcement des compétences en cours d'exercice, adaptable à différents niveaux de compétences. Ce programme sera élaboré et mis en œuvre dans le but d'affiner les compétences des infirmières sages-femmes en exercice de tous niveaux, afin de s'assurer qu'elles possèdent les compétences de base nécessaires en vue de fournir toute la gamme des services de sage-femme, comme l'exige le TNMC (Tanzania Nursing and Midwifery Council).

Les partenaires du projet SMIT reconnaissent la pertinence des programmes de transition en pratique sage-femme qui existent actuellement au Canada pour les sages-femmes formées à l'étranger et qui évaluent et renforcent leurs connaissances et leurs compétences afin de garantir qu'elles répondent à une norme définie avant leur inscription au Canada. L'expérience canadienne liée à l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de transition est transposable au contexte tanzanien.

#### **Mandat du partenaire de formation**

Le partenaire de formation canadien assurera la gestion d'un plan de travail pluriannuel en vue de l'élaboration d'un programme de transition destiné à améliorer les compétences des infirmières sages-femmes en exercice de tous niveaux. Les plans de travail annuels seront négociés avec l'ACSF en fonction de l'état d'avancement des activités, des besoins du projet et du budget disponible, jusqu'à un seuil maximal de 100 000 CAD pour l'ensemble du projet. Un financement supplémentaire sera fourni pour soutenir la préparation des éléments livrables du projet, y compris les déplacements en Tanzanie.

Pour mener à bien ce travail, le partenaire éducatif organisera des réunions et des formations à distance et en personne avec des formateurs et formatrices de sages-femmes, des sages-femmes et d'autres parties prenantes concernées en Tanzanie. Ce mandat nécessite un engagement important avec le « groupe de travail sur le programme de transition » composé du ministère tanzanien de la Santé, de l'UNFPA ainsi que des formateurs et formatrice à la profession de sage-femme, des organismes de réglementation et des prestataires de services afin de renforcer leur capacité à concevoir et à offrir un programme de transition pour les sages-femmes en exercice considérées comme ayant besoin de mettre leurs compétences à jour.

Les activités du partenaire de formation peuvent inclure :



**CAM ACSF**

Midwives for everyone, everywhere  
Des sages-femmes pour tous, partout

- La réalisation d'une analyse de l'environnement et d'une évaluation des besoins de chaque cellule de sages-femmes en Tanzanie, ou la participation à celles-ci
- La participation au groupe de travail national composé de parties prenantes et de représentants de la profession de sage-femme, ou la consultation de celui-ci
- L'élaboration d'un programme de transition et d'un cursus en pratique sage-femme basés sur l'analyse du pays menée par les parties prenantes du projet et validée par le groupe de travail sur le programme de transition
- La participation à l'élaboration d'une stratégie de mise en œuvre
- Le soutien lors de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation du programme de transition, et l'amélioration de celui-ci si nécessaire
- La création de programmes d'apprentissage à distance, ainsi que la conception et l'organisation de formations en personne pour les formateurs et formatrices de sages-femmes
- La gestion du budget du projet dans le cadre du plan de travail annuel convenu et la production de rapports financiers liés aux activités à intervalles réguliers (par exemple, tous les trimestres)
- La production de rapports complets au sujet des activités et de voyages
- La contribution à d'autres aspects du projet si nécessaire

L'ACSF et le partenaire de formation travailleront en collaboration pour élaborer des plans de travail réalistes et réalisables qui répondent aux besoins du projet et des parties prenantes. L'ACSF soutiendra le partenaire de formation en facilitant les relations nécessaires, par l'intermédiaire du personnel du programme, et en fournissant les informations nécessaires à la réalisation des objectifs. L'ACSF apportera également son soutien au partenaire de formation en ce qui concerne les besoins logistiques et les déplacements.

### **Qualifications et expertise requise**

- Expérience liée à l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme canadien de formation de sages-femmes
- Expérience liée à l'administration de subventions externes et de projets (y compris la gestion du budget et la rédaction de rapports)
- Expérience liée à l'élaboration de programmes de formation (en particulier, une expérience dans la création et la mise en œuvre de programmes d'apprentissage en ligne/à distance est souhaitable)
- Équipe spécialisée capable de mener à bien les activités du projet tout au long de l'année

### **Atouts**

- Expérience de travail en Afrique de l'Est et avec des partenaires internationaux (atout majeur)
- Participation actuelle à des programmes de transition pour les sages-femmes ou des programmes de formation à la profession de sage-femme pour les sages-femmes formées à l'étranger.



### **Soumettre une manifestation d'intérêt**

Les établissements intéressés doivent soumettre les documents suivants :

- 1- Une « lettre de manifestation d'intérêt » (maximum de 2 pages)
- 2- Un résumé de programme contenant les points essentiels
- 3- Les CV des membres de l'équipe

Veillez envoyer votre dossier de manifestation d'intérêt avant le **31 août 2024** à [admin@canadianmidwives.org](mailto:admin@canadianmidwives.org) et indiquer « Partenaire du programme de transition SMIT » dans le titre du courriel.

Dès réception des manifestations d'intérêt, l'ACSF contactera les candidats pour discuter des étapes à suivre et demander des informations supplémentaires si nécessaire.

Pour toute demande de renseignements, veuillez contacter Moya Crangle à l'adresse [mcrangle@canadianmidwives.org](mailto:mcrangle@canadianmidwives.org).

Nous avons bien hâte de travailler avec vous!